

RESTRUCTURATION DES ECOLES

COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LES ENSEIGNANTS LE JEUDI 27 NOVEMBRE

Michel LEROY entre directement dans le vif du sujet : **pourquoi la restructuration ?**

- **les effectifs des classes sont en baisse**
- **fermeture d'une classe au Centre à la rentrée prochaine**

Dès qu'il y a fermeture de classe, l'Inspection d'Education entame des réflexions sur une éventuelle restructuration.

La restructuration doit se faire en gérant de façon la plus rationnelle possible les dépenses de la municipalité et également permettre de donner une meilleure image de la ville.

Chaque école est-elle adaptée aux effectifs qu'elle reçoit ?

Leur fonctionnement actuel est-il satisfaisant ?

Doit-on maintenir ces 3 groupes ?

L'Inspecteur d'Education annonce une baisse d'effectif dans les écoles du Centre d'où la suppression d'un poste à la prochaine rentrée.

Il y aura donc l'obligation de reconstituer des classes à plusieurs niveaux.

Le système éducatif à Saint-Loup ne convient pas aux élèves ; **objectivement les enseignants du Chanois et du Mont Pautet affirment qu'il est difficile d'enseigner correctement en raison de la disparité des classes ; il y a trop de différence de niveau.** Exemple au Mont Pautet sur une classe à 3 niveaux, il y a 1 seul enfant du niveau CE1

Se pose le problème de faire des groupes homogènes pour fournir un meilleur travail.

Au Chanois il existe une classe de CE2 / CM1/CM2 de 22 élèves et au Centre il y a 3 classes de 22 élèves pour chaque niveau. **La qualité de travail et la chance de réussir n'est pas la même pour chacun de ces enfants.**

Les élèves de l'école du Centre sont privilégiés et les enseignants également. Les enseignants voudraient pouvoir diffuser un enseignement de qualité et pour cela éviter les classes à plusieurs niveaux. Certains instituteurs en ont assez de ces conditions d'enseignement et souhaitent partir ailleurs. ; parmi le corps enseignant des écoles de St-Loup, les instituteurs ne sont pas tous à la même enseigne et nul ne doit l'ignorer.

L'inspecteur d'Education fait remarquer que le système d'enseignement dans ces quartiers du Chanois et du Mont Pautet se retrouve actuellement dans le secteur rural ce qui paraît inacceptable sur une ville comme St-Loup.

Edith DOUCET a constaté que les parents souhaiteraient l'avis des enseignants par rapport à cette restructuration.

Mais comme les enseignants ont un devoir de réserve, ils ne doivent pas prendre position et ne doivent défendre que leur qualité de travail.

Un consensus se dégage chez les enseignants pour dire qu'on ne peut pas rester en l'état, qu'il faut 1 seule école élémentaire et 1 seule école maternelle pour trouver une

meilleure solution pour les enfants et les enseignants afin de favoriser le travail en équipe et favoriser la mutualisation des moyens mis à disposition.

Michel LEROY propose plusieurs solutions dans la restructuration :

- 1 seule école maternelle au Chanois et 1 seule école primaire au Centre ou au Mont Pautet

Cette séparation posera un problème de concertation entre les professeurs des 2 groupes ; chaque groupe scolaire ne vit pas l'enseignement de la même façon.

Il y aura forcément une rupture par rapport aux transports car les parents en fait ne retiennent que ce problème là.

Pour cela il faudrait modifier les horaires de début des cours entre l'école maternelle et l'école primaire afin de favoriser les familles dont les enfants sont scolarisés à divers endroits.

L'organisation d'une garderie pourrait être prévue dans les deux pôles.

- **Partage des élèves Rive Droite Rive Gauche**

Ce partage posera à long terme un déséquilibre par rapport aux effectifs sur la population globale par rapport aux quartiers

A l'école du Centre, il y a nécessité de faire des travaux. Les bâtiments demandent d'être rénovés ; la commune doit analyser le coût des travaux et souhaite minimiser au maximum ses dépenses.

Par rapport au ramassage scolaire, le coût pour organiser le ramassage des élèves est de 110€ par transport ; en prévoyant 3 bus le coût du ramassage sera trop élevé.

Toutefois si le Centre est retenu, considérant que si un groupe scolaire en ZEP ferme, les moyens alloués par rapport à cette zone d'éducation prioritaire seront réduits de moitié.

Le principe de retenir 2 groupes scolaires avec chacun un directeur, qui d'après les effectifs s'établirait de la façon suivante : 1 école à 6 classes et 1 école à 7 classes, permettrait d'éviter les classes à plusieurs niveaux, et ainsi contribuerait à améliorer la qualité de l'enseignement.

EN CONCLUSION

Les délégués des parents d'élèves après la réunion du 21 novembre, ont déposé auprès des élus leurs réflexions sur le problème ; les directeurs et les instituteurs des écoles devront également formuler aux élus leur position.

Par le biais du bulletin municipal de fin d'année, une synthèse des réunions avec les délégués des parents d'élèves des quartiers et des enseignants des 3 groupes scolaires sera présentée.